

Réponse du Conseil administratif du 22 août 2024 à la pétition du 28 mars 2023: «10 ans de deal autour des écoles des Pâquis, ça suffit!»

TEXTE DES CONCLUSIONS

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-485 au Conseil administratif le 6 septembre 2023.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Comme indiqué dans sa réponse du 6 septembre 2023 à la motion M-1623, «Trouver une solution au deal de rue», le Conseil administratif tient à souligner qu'il prend ce problème très au sérieux, malgré les compétences communales limitées qui sont les siennes en la matière. Il réitère sa détermination à travailler étroitement avec les instances cantonales et les acteurs socio-sanitaires pour apaiser la situation dans les quartiers touchés par la problématique du crack, notamment aux Pâquis.

Dès le printemps 2022, face à la dégradation de la situation sur le terrain, le Conseil administratif a alerté le Conseil d'Etat à différentes reprises. Celui-ci, par l'entremise de l'ex-Département de la sécurité, de la population et de la santé (DSPS), a mandaté, fin 2022, Addiction Suisse pour réaliser une étude intitulée «La problématique du crack à Genève» afin de mieux comprendre le profil et le parcours des consommateurs et consommatrices de crack et de mieux cibler les réponses à apporter. Il a également décidé, dans l'attente des résultats de l'étude, de mesures urgentes qui ont été déployées par Première ligne, notamment la mise en place d'un dispositif de sleep-in au sein de Quai 9 à des fins de répit ainsi que le développement de tournées de rues axées sur la problématique. Le rapport d'Addiction Suisse a été communiqué au département de la sécurité et des sports (DSSP) de la Ville de Genève en juin dernier.

Au début du mois d'octobre 2023, le Conseil d'Etat a publié son plan d'actions dans le domaine du crack (souvent décrit comme le «plan crack»). Ce plan s'appuie sur la politique des quatre piliers et a été élaboré en collaboration avec l'ensemble des actrices et acteurs concerné-e-s. Deux départements de la Ville de Genève sont parties prenantes de ce plan: le DSSP et le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS). Le DSSP l'est pour le volet en lien avec le pilier de la répression et le DCSS pour le volet en lien avec la prévention.

Ce «plan crack» a notamment pour but de renforcer l'action de Quai 9. Il ne concerne toutefois pas spécifiquement le quartier des Pâquis, mais celui-ci est, à

l'instar des abords de Quai 9 et du quartier des Grottes, compris dans le champ d'action de ce plan.

Parmi les mesures prévues dans le «plan crack» du Canton, il y a notamment les maraudes avec des acteurs et actrices sociaux et médico-soignant-e-s, la possibilité de mise à l'abri en hébergement d'urgence ou encore l'offre d'activités occupationnelles pour les consommateurs et consommatrices. Par ailleurs, un nouvel espace de consommation et de repos lié aux consommateurs et consommatrices de crack doit également voir le jour, en annexe de la structure actuelle de Quai 9.

S'agissant plus spécifiquement du quartier des Pâquis, d'un point de vue sécuritaire, il est un secteur prioritaire du Contrat local de sécurité (CLS). Par ailleurs, la police municipale est présente au quotidien dans le quartier, notamment pour sécuriser les entrées et sorties des élèves de l'école de Pâquis-Centre, dans le cadre des opérations dites «School».

Le Conseil administratif comprend la préoccupation des habitants et commerçants du quartier des Pâquis, qui ressort très clairement de cette pétition. Cette motion demande également l'instauration d'un périmètre de sécurité autour des écoles du quartier. Cette question est du ressort du Canton et la soussignée en a déjà fait part à la conseillère d'Etat en charge de la sécurité.

En outre, le DCSS a développé un dispositif de correspondant-e-s de nuit (CN). Après une première équipe déployée dans le secteur Ouches – Concorde – Franchises – Servette – Charmilles – Saint-Jean. En 2023, la Ville de Genève a étendu son dispositif aux Pâquis et aux Grottes.

Sur ce deuxième périmètre, ce dispositif permet notamment:

- d'identifier les comportements problématiques des usagères et usagers de l'espace public et de détecter les problèmes à travers la veille sociale et technique;
- d'établir du lien avec les personnes marginalisées ou en situation de précarité pour relayer les problématiques aux acteurs compétents, tels que le Quai 9, les travailleurs sociaux hors murs (TSHM), la Maison de quartier, la police, etc., et de lancer l'alerte en cas d'urgence;
- d'assurer une présence sécurisante et dissuasive;
- de transmettre des messages de prévention et de contribuer à réduire les risques liés à la consommation de drogue et/ou d'alcool, notamment auprès des jeunes;
- d'informer et d'orienter les noctambules vers des services spécialisés en fonction de la problématique constatée (dépendances, urgence sociale, isolement, précarité, etc.).

Les CN sont également actives et actifs aux abords de l'école de Pâquis-Centre, dont le préau est fermé la nuit (22 h 30 à 7 h) depuis la rentrée d'octobre 2022.

Ces professionnel-le-s sont des équipes pluridisciplinaires qui n'ont aucune compétence de répression (identification, interpellation, contrainte, sanction) et ne sont pas habilitéé-e-s à intervenir pour empêcher la consommation ou le trafic de stupéfiants. Leur action est complémentaire et indissociable du travail des professionnel-le-s de la police, de la santé et du social.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La maire:
Christina Kitsos

La conseillère administrative:
Marie Barbey-Chappuis